Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

XtraMount

Autres désignations commerciales

BO 5207746,	25x1mm,	66 m;	BO 5207747,	25x1,6mm,	25m
BO 5207748,	70x1mm,	10 m;	BO 5207749,	70x1mm,	66m
BO 5207750,	15x1mm,	5m;	BO 5207751,	15x1mm,	66m
BO 5207752,	19x1mm,	5m;	BO 5207753,	19x1mm,	66m
BO 5207754,	19x1,6mm	5m;	BO 5207755,	19x1,6mm	25m

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Adhésifs, produits d'étanchéité

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

non applicable

Composants pertinents

aucune/aucun (conforme au règlement (CE) nº 1907/2006 (REACH))

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Après inhalation

non applicable

Après contact avec la peau

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Rincer la bouche.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Poudre d'extinction, Jet d'eau pulvérisée, Sable sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone, Chlore (Cl2)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Néant dans des conditions normales de traitement.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Voir rubrique 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conseils pour le stockage en commun

sans limitation

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Éviter une exposition directe au soleil.. <60°C

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Non demandé

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Non demandé

Protection des mains

Non demandé

Protection de la peau

Non demandé

Protection respiratoire

Non demandé

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	solide
Couleur:	négligeable
Odeur:	très faible

	Testé selon la méthode
Hydrosolubilité:	insoluble

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Non-explosif

Température d'inflammation spontanée: n'est pas auto-inflammable

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en solvant:	0%
Teneur en corps solides:	100%
Point de ramollissement:	>60 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

>60°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Information supplémentaire

sans danger pour l'eau

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures:	0%

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): - - sans danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)